REPUBLIQUE FRANÇAISE

EPCI - CTE COMMUNES DE PARTHENAY-GATINE (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE BUD PRINC CTE COM DE PARTHENAY-GATINE (2)

Numéro SIRET: 20004133300127

POSTE COMPTABLE: PARTHENAY - MENIGOUTE

M 14

Compte administratif voté par nature

BUDGET: HEBERG COLLECTIF (3)

ANNEE 2020

⁽¹⁾ Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

⁽²⁾ A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

⁽³⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Vote du compte administratif	
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	4
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	5
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	6
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	7
II - Annexes	
A - Eléments du bilan	
A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	8
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	12
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	13
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Sans Objet
A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
A1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	14
A3 - Etat des provisions	15
A4 - Etalement des provisions	Sans Objet
A5.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	16
A5.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	17
A6.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (1)	Sans Objet
A6.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A6.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A6.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (2)	Sans Objet
A6.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A6.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A7 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A8 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A9.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	18
A9.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	19
A9.3 - Opérations liées aux cessions	20
A9.4- Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A 10. Etat des traveys an résis	Sans Objet
All Emploi des crédits communautaires dans le codre de le subvention clobele	Sans Objet
A11 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale P. Engagementa hors bilon	Sans Objet
B - Engagements hors bilan	G Ol'
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	Suns Cojet
C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Actions de formation des élus	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans resqueis à été pris un engagement mancier C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
C3.6 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	·
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	21

- (1) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).
- (2) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.



Chap.	Libellé (1)	Crédits	Crédits empl	oyés (ou restant	à employer)	
/ Art. (1)		OUVERTS (BP + DM + RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
011	Charges à caractère général	10 235,29	4 377,09	0,00	0,00	5 858,20
60612	Energie - Electricité	100,00	35,67	0,00	0,00	64,33
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	5 500,00	1 098,70	0,00	0,00	4 401,30
6156	Maintenance	1 200,00	1 627,22	0,00	0,00	-427,22
6161	Multirisques	200,00	188,50	0,00	0,00	11,50
6188	Autres frais divers	1 635,29	0,00	0,00	0,00	1 635,29
63512	Taxes foncières	1 600,00	1 427,00	0,00	0,00	173,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2,00	0,94	0,00	0,00	1,06
65888	Autres	2,00	0,94	0,00	0,00	1,06
66	Charges financières	8 300,00	5 258,71	2 773,52	0,00	267,77
66111	Intérêts réglés à l'échéance	8 300,00	8 222,22	0,00	0,00	77,78
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	-2 963,51	2 773,52	0,00	189,99
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues (2)	0,00				
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	18 537,29	9 636,74	2 773,52	0,00	6 127,03
023	Virement à la section d'investissement (3)	5 800,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	5 400,00	5 323,69			76,31
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	5 400,00	5 323,69			76,31
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	11 200,00	5 323,69			5 876,31
	L DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE Total des dépenses réelles et d'ordre)	29 737,29	14 960,43	2 773,52	0,00	12 003,34
D 002	Pour information 2 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00				

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

⁽²⁾ Les dépenses imprévues ne font pas l'objet de réalisation et ne donnent pas lieu à l'émission de mandats. Elles servent à abonder les postes budgétaires où sont imputées les dépenses selon leur nature dont les crédits étaient insuffisamment ouverts par les délibérations budgétaires de l'exercice.

⁽³⁾ Le chapitre 023 est un chapitre sans réalisation et ne donne pas lieu à l'émission de mandats.

⁽⁴⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

⁽⁵⁾ Dont 675 et 676.

⁽⁶⁾Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁷⁾ Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.



Chap. /	Libellé (1)	0.7.11	Crédits empl	oyés (ou restant	à employer)	
Art. (1)	.,	Crédits ouverts(BP + DM + RAR N-1)	Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	28 002,00	21 886,50	3 000,00	0,00	3 115,50
752	Revenus des immeubles	20 200,00	20 055,72	0,00	0,00	144,28
7552	Prise en charge déficit BA administratif	3 000,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	4 802,00	1 830,78	0,00	0,00	2 971,22
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,02	0,00	0,00	-0,02
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	0,02	0,00	0,00	-0,02
78	Reprises provisions semi-budgétaires	0,00	0,00			0,00
T	OTAL DES RECETTES REELLES	28 002,00	21 886,52	3 000,00	0,00	3 115,48
						<u> </u>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2) (3) (4)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
T	OTAL DES RECETTES D'ORDRE	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)		28 002,00	21 886,52	3 000,00	0,00	3 115,48
		·	·	·	<u> </u>	<u> </u>
R 002 Exc	Pour information édent de fonctionnement reporté de N-1	1 735,29				

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

⁽²⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

⁽³⁾ Dont 776.

⁽⁴⁾ Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁵⁾ Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.



Chap. / Art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	5 100,00	0,00	0,00	5 100,00
2313	Constructions	5 100,00	0,00	0,00	5 100,00
	Total des dépenses d'équipement	5 100,00	0,00	0,00	5 100,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	11 100,00	11 026,19	0,00	73,81
1641	Emprunts en euros	11 100,00	11 026,19	0,00	73,81
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (2)	0,00			
	Total des dépenses financières	11 100,00	11 026,19	0,00	73,81
To	otal des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	00,0	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	16 200,00	11 026,19	0,00	5 173,81
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3)	0,00	0,00		0,00
040	Reprises sur autofinancement antérieur (4)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	0,00	0,00		0,00
					
тс	DTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	16 200,00	11 026,19	0,00	5 173,81
D	Pour information 0 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	7 011,22			

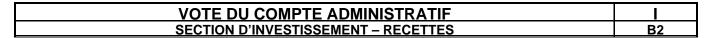
⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

⁽²⁾ Les dépenses imprévues ne font pas l'objet de réalisation et ne donnent pas lieu à l'émission de mandats. Elles servent à abonder les postes budgétaires où sont imputées les dépenses selon leur nature dont les crédits étaient insuffisamment ouverts par les délibérations budgétaires de l'exercice.

⁽³⁾ Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI~040 = RF~042.

⁽⁴⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁵⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.



Chap. / Art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
1641	Emprunts en euros	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	7 011,22	7 011,22	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	7 011,22	7 011,22	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations (2)	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	7 011,22	7 011,22	0,00	0,00
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	00,0
	TOTAL DES RECETTES REELLES	12 011,22	7 011,22	0,00	5 000,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement (2)	5 800,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	5 400,00	5 323,69		76,31
		-			
28188 TOTAL	Autres immo. corporelles DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE	5 400,00	5 323,69		76,31
-	ONNEMENT	11 200,00	5 323,69		5 876,31
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	11 200,00	5 323,69		5 876,31
Т	OTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	23 211,22	12 334,91	0,00	10 876,31
	Pour information	0.00			

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1

0,00

⁽²⁾ Les chapitres 021 et 024 sont des chapitres sans réalisation et ne donnent pas lieu à l'émission de titres.

⁽³⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

⁽⁴⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁵⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

				-	Emprunts et		rigine du contrat							
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)		Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des					245 000,00									
établissements financiers (Total)														
1641 Emprunts en euros (total)					245 000,00									
3000/8870762	CAISSE EPARGNE POITOU CHA	24/06/2011	20/07/2011	20/07/2012	180 000,00	F		4,540	4,550	EUR	А	Р	0	A-1
3001/39353/000203413 06	CREDIT MUTUEL	21/11/2011	03/11/2011	31/10/2012	65 000,00	F		5,330	5,332	EUR	Α	Р	0	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									

		Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					245 000,00									

⁽¹⁾ Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

⁽²⁾ Nominal : montant emprunté à l'origine.

⁽³⁾ Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

⁽⁵⁾ Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

⁽⁶⁾ Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

⁽⁷⁾ Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

⁽⁸⁾ Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

		71.2		ON I AN IVATOR			s et dettes au 31/12					
							Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		161 961,08					11 026,19	8 222,22	0,00	2 773,52
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		161 961,08					11 026,19	8 222,22	0,00	2 773,52
3000/8870762 3001/39353/000203413 06	N N	0,00 0,00	A-1 A-1	118 178,35 43 782,73	10,54 10,83	F		4,540 5,330	8 150,39 2 875,80	5 735,32 2 486,90	0,00 00,0	2 384,58 388,94
1643 Emprunts en devises (total)		0,00	7(1	0,00	10,00			0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		161 961,08					11 026,19	8 222,22	0,00	2 773,52

⁽⁹⁾ S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement. (10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

- (11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couver- ture éventu- elle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

⁽²⁾ Nominal: montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

⁽³⁾ En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

⁽⁴⁾ Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro / 5 : écarts d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

⁽⁵⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁶⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁷⁾ Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

⁽⁸⁾ Montant, index ou formule.

⁽⁹⁾ Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

⁽¹⁰⁾ Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

⁽¹¹⁾ Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)							
Inc	dices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange	Nombre de produits	2	0	0	0	0	
de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Montant en euros	161 961,08	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
capé	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
·	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits						0
(F) Autres types de structures	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

⁽¹⁾ Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

	Délibération du		
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà d CGCT) : €	luquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article	e R. 2321-1 du	
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	biens de faible valeur (montant inférieur à 500€)	2	30/03/2017
L	autres immobilisations corporelles	5	30/03/2017

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN	_
ETAT DES PROVISIONS	A3

A3 – ETAT DES PROVISIONS

7.0 217.1 2201 1.0 1.0 1.0 1.0						
Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
		PROVISIONS BU	DGETAIRES			
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
	PR	OVISIONS SEMI-	BUDGETAIRES	-		
Provisions. pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

⁽²⁾ Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A5.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		11 100,00	I 11 026,19
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		11 100,00	11 026,19
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	11 100,00	11 026,19
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses	et transferts à déduire des ressources propres (B)	00,0	0,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	11 026,19	0,00	7 011,22	18 037,41

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A5.2

RESSOURCES PROPRES

	1/2000	Crédits de l'exercice	
Art. (1)	Libellé (1)	(BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		11 200,00	III 5 323,69
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
Ressourc	es propres internes de l'année (b) (2)	11 200,00	5 323,69
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		
28188	Autres immo. corporelles	5 400,00	5 323,69
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
31	Matières premières (et fournitures) (3)		
33	En-cours de production de biens (3)		
35	Stocks de produits (3)		
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	5 800,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	5 323,69	0,00	0,00	7 011,22	12 334,91

	М	ontant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	18 037,41
Ressources propres disponibles	IV	12 334,91
Solde	V = IV - II (4)	-5 702,50

⁽¹⁾ Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽³⁾ Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

⁽⁴⁾ Indiquer le signe algébrique.

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A9.1

A9.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A9.2

A9.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN	
OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A9.3

A9.3 - OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

	Pour mémoire	
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00

	Produit des cessions	Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

II – ANNEXES	II
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 62 Nombre de membres présents : 49 Nombre de suffrages exprimés : 52 VOTES :

Pour : 52 Contre : 0 Abstentions : 0

Date de convocation : 18/06/2021

Présenté par Le Président ; (1),

A Salle du Domaine des Loges à Parthenay, le 24/06/2021

Le Président ;,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session CONSEIL COMMUNAUTAIRE ORDINAIRE A Salle du Domaine des Loges à Parthenay, le 24/06/2021

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

ALLARD Emmanuel ARGENTON Xavier - Absent AYRAULT Bérengère BACLE Jérôme BARDET Jean-Luc donne procuration à HERVE Karine BEAU Marie-Noëile BEAU Marie-Noëile BEAUCHAMP Claude BERGEON Patrice suppléé par GENDRY Alain BONNEAU Bertrand - Absent BOUCHER Hervé-Loîc BRESCIA Nathalie donne procuration à MORIN Christophe CAQUINEAU Bernard CHARTIER Mickaël CHAUSSONEAUX Jean-Paul CHEVALIER Eric CHIDA-CORNIBUS Cècile CLEMENT Guillaume CORNUAULT-PARADIS Chantal donne procuration à PASQUIER Thierry		
ARGENTON Xavier - Absent AYRAULT Bérengère BACLE Jérôme BARDET Jean-Luc donne procuration à HERVE Karine BEAU Marie-Noëile BEAU Marie-Noëile BEAUCHAMP Claude BERGEON Patrice suppléé par GENDRY Alain BONNEAU Bertrand - Absent BOUCHER Hervé-Loïc BRESCIA Nathalie donne procuration à MORIN Christophe CAQUINEAU Bernard CHARTIER Mickaël CHAUSSONEAUX Jean-Paul CHEVALIER Eric CHIDA-CORNIBUS Cécile CLEMENT Guillaume CORNUAULT-PARADIS Chantal donne procuration à PASQUIER Thierry	ALBERT Philippe	
AYRAULT Bérengère BACLE Jérôme BARDET Jean-Luc donne procuration à HERVE Karine BEAU Marie-Noëlle BEAU Marie-Noëlle BEAUCHAMP Claude BERGEON Patrice suppléé par GENDRY Alain BONNEAU Bertrand - Absent BOUCHER Hervé-Loïc BRESCIA Nathalie donne procuration à MORIN Christophe CAQUINEAU Bernard CHARTIER Mickaël CHAUSSONEAUX Jean-Paul CHEVALIER Eric CHIDA-CORNIBUS Cécile CLEMENT Guillaume CORNUAULT-PARADIS Chantal donne procuration à PASQUIER Thierry	ALLARD Emmanuel	
BARDET Jean-Luc donne procuration à HERVE Karine BEAU Marie-Noëlle BEAU Marie-Noëlle BEAUCHAMP Claude BERGEON Patrice suppléé par GENDRY Alain BONNEAU Bertrand - Absent BOUCHER Hervé-Loïc BRESCIA Nathalie donne procuration à MORIN Christophe CAQUINEAU Bernard CHARTIER Mickaël CHAUSSONEAUX Jean-Paul CHEVALIER Eric CHIDA-CORNIBUS Cécile CLEMENT Guillaume CORNUAULT-PARADIS Chantal donne procuration à PASQUIER Thierry	ARGENTON Xavier - Absent	
BEAU Marie-Noëlle BEAU Marie-Noëlle BEAUCHAMP Claude BERGEON Patrice suppléé par GENDRY Alain BONNEAU Bertrand - Absent BOUCHER Hervé-Loïc BRESCIA Nathalie donne procuration à MORIN Christophe CAQUINEAU Bernard CHARTIER Mickaël CHAUSSONEAUX Jean-Paul CHEVALIER Eric CHIDA-CORNIBUS Cécile CLEMENT Guillaume CORNUAULT-PARADIS Chantal donne procuration à PASQUIER Thierry	AYRAULT Bérengère	
BEAU Marie-Noëlle BEAUCHAMP Claude BERGEON Patrice suppléé par GENDRY Alain BONNEAU Bertrand - Absent BOUCHER Hervé-Loïc BRESCIA Nathalie donne procuration à MORIN Christophe CAQUINEAU Bernard CHARTIER Mickaël CHAUSSONEAUX Jean-Paul CHEVALIER Eric CHIDA-CORNIBUS Cécile CLEMENT Guillaume CORNUAULT-PARADIS Chantal donne procuration à PASQUIER Thierry	BACLE Jérôme	
BEAUCHAMP Claude BERGEON Patrice suppléé par GENDRY Alain BONNEAU Bertrand - Absent BOUCHER Hervé-Loïc BRESCIA Nathalie donne procuration à MORIN Christophe CAQUINEAU Bernard CHARTIER Mickaël CHAUSSONEAUX Jean-Paul CHEVALIER Eric CHIDA-CORNIBUS Cécile CLEMENT Guillaume CORNUAULT-PARADIS Chantal donne procuration à PASQUIER Thierry	BARDET Jean-Luc donne procuration à HERVE Karine	
BERGEON Patrice suppléé par GENDRY Alain BONNEAU Bertrand - Absent BOUCHER Hervé-Loïc BRESCIA Nathalie donne procuration à MORIN Christophe CAQUINEAU Bernard CHARTIER Mickaël CHAUSSONEAUX Jean-Paul CHEVALIER Eric CHIDA-CORNIBUS Cécile CLEMENT Guillaume CORNUAULT-PARADIS Chantal donne procuration à PASQUIER Thierry	BEAU Marie-Noëlle	
BONNEAU Bertrand - Absent BOUCHER Hervé-Loïc BRESCIA Nathalie donne procuration à MORIN Christophe CAQUINEAU Bernard CHARTIER Mickaël CHAUSSONEAUX Jean-Paul CHEVALIER Eric CHIDA-CORNIBUS Cécile CLEMENT Guillaume CORNUAULT-PARADIS Chantal donne procuration à PASQUIER Thierry	BEAUCHAMP Claude	
BOUCHER Hervé-Loïc BRESCIA Nathalie donne procuration à MORIN Christophe CAQUINEAU Bernard CHARTIER Mickaël CHAUSSONEAUX Jean-Paul CHEVALIER Eric CHIDA-CORNIBUS Cécile CLEMENT Guillaume CORNUAULT-PARADIS Chantal donne procuration à PASQUIER Thierry	BERGEON Patrice suppléé par GENDRY Alain	
BRESCIA Nathalie donne procuration à MORIN Christophe CAQUINEAU Bernard CHARTIER Mickaël CHAUSSONEAUX Jean-Paul CHEVALIER Eric CHIDA-CORNIBUS Cécile CLEMENT Guillaume CORNUAULT-PARADIS Chantal donne procuration à PASQUIER Thierry	BONNEAU Bertrand - Absent	
CAQUINEAU Bernard CHARTIER Mickaël CHAUSSONEAUX Jean-Paul CHEVALIER Eric CHIDA-CORNIBUS Cécile CLEMENT Guillaume CORNUAULT-PARADIS Chantal donne procuration à PASQUIER Thierry	BOUCHER Hervé-Loïc	
CHARTIER Mickaël CHAUSSONEAUX Jean-Paul CHEVALIER Eric CHIDA-CORNIBUS Cécile CLEMENT Guillaume CORNUAULT-PARADIS Chantal donne procuration à PASQUIER Thierry	BRESCIA Nathalie donne procuration à MORIN Christophe	
CHAUSSONEAUX Jean-Paul CHEVALIER Eric CHIDA-CORNIBUS Cécile CLEMENT Guillaume CORNUAULT-PARADIS Chantal donne procuration à PASQUIER Thierry	CAQUINEAU Bernard	
CHEVALIER Eric CHIDA-CORNIBUS Cécile CLEMENT Guillaume CORNUAULT-PARADIS Chantal donne procuration à PASQUIER Thierry	CHARTIER Mickaël	
CHIDA-CORNIBUS Cécile CLEMENT Guillaume CORNUAULT-PARADIS Chantal donne procuration à PASQUIER Thierry	CHAUSSONEAUX Jean-Paul	
CLEMENT Guillaume CORNUAULT-PARADIS Chantal donne procuration à PASQUIER Thierry	CHEVALIER Eric	
CORNUAULT-PARADIS Chantal donne procuration à PASQUIER Thierry	CHIDA-CORNIBUS Cécile	
	CLEMENT Guillaume	
CUBAUD Olivier	CORNUAULT-PARADIS Chantal donne procuration à PASQUIER Thierry	
	CUBAUD Olivier	
DIEUMEGARD Claude	DIEUMEGARD Claude	

II – ANNEXES	II
ARRETE ET SIGNATURES	D2

	1
FERJOUX Christian	
FEUFEU David	
GAILLARD Didier	
GAMACHE Nicolas	
GILBERT Véronique	
GRENIOUX Florence donne procuration à ROY Olivier	
GUERIN Jean-Claude	
GUERINEAU Louis-Marie suppléé par ROUVREAU Nicole	
GUICHET Alain	
HERAULT Ludovic	
HERVE Karine	
JOLIVOT Lucien - Absent	
LARGEAU Sandrine	
LE BRETON Hervé	
LE ROUX Liliane donne procuration à PERONNET Jany	
LHERMITTE Jean-François	
MALVAUD Daniel	
MARTIN Alexandre	
MARTINEAU Jean-Yann suppléé par SALVEZ Frédérique	
MIMEAU Bernard	
MORIN Christophe	
PARNAUDEAU Thierry	
PASQUIER Thierry	
PELLETIER Pierre-Alexandre	
PERONNET Jany	
PIET Marina	
PILLOT Jean - Absent	
PRIEUR Jean-Michel	
PROUST Magaly	

II – ANNEXES	II
ARRETE ET SIGNATURES	D2

REISS Véronique	
RINSANT Martine	
RIVAULT Chantal	
ROBIN Pascale	
ROY Michel	
ROY Olivier	
SABIRON Véronique - Absente	
THIBAULT Catherine	
TREHOREL Jean-Luc	
VIGNAULT Laure	
VOY Didier	
WOJTCZAK Richard	

Certifié exécutoire par Le Président ; (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 29/06/2021, et de la publication le 29/06/2021

A le

⁽¹⁾ Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

⁽²⁾ L'assemblée délibérante étant : l'assemblée.